

Početna stranica > Pretraživanje pravnih stručnjaka > Sudski tumači

Izvorna jezična inačica ove stranice [el](#) nedavno je izmijenjena. Naši prevoditelji trenutno pripremaju jezičnu inačicu koju vidite.
Swipe to change

grčki

Traducteurs/interprètes juridiques

Cipar

Les traductions sont réalisées en collaboration avec les traducteurs extérieurs du Bureau de presse et d'informations (Γραφείο Τύπου και Πληροφοριών, GTP) et elles sont certifiées par les agents mandatés du service. Le Bureau de presse et d'informations fait partie du ministère de l'Intérieur (Υπουργείου Εσωτερικών). Il a pour mission d'informer de manière objective et continue l'opinion internationale et les citoyens chypriotes des affaires concernant Chypre et la question chypriote en mettant pleinement en œuvre les nouvelles technologies de l'information. L'objectif est de promouvoir efficacement l'action gouvernementale et les activités du gouvernement et d'informer généralement les citoyens sur les questions liées à l'intégration de Chypre dans l'Union européenne. Le GTP est également chargé de produire de la documentation, par exemple des publications, des films, des CD. Certains services du GTP sont en contact direct avec le grand public et au service des citoyens. Parmi eux figure le Service de traduction (Κλάδος Μεταφράσεων).

Službeni prijevod nije dostupan u jezičnoj verziji koju tražite.

Ovdje možete pristupiti strojnom prijevodu ovog sadržaja. Imajte na umu da je svrha tog prijevoda samo pružiti kontekst. Vlasnik ove stranice ne prihvaća nikakvu odgovornost ni obvezu u pogledu kvalitete strojno prevedenog teksta.

-----hrvatski-----bugarskišpanjolskičeškiđanskiinjemačkiestonskiengleskifrancuskitalijanskilatvijaskilitavskimađarski
malteškinižozemskipoljskiportugalskirumunjskislovačkislovenskifinskišvedski

SERVICE DE TRADUCTION

Le Service de traduction du GTP est à la disposition des citoyens chypriotes depuis 1990, date à laquelle il a été créé sur décision du Conseil des Ministres afin de répondre aux besoins de traductions du secteur privé et du secteur public.

Le personnel exerce toujours ses activités dans le respect des lois et des règlements, sans préjugés ni discriminations, en faisant tout son possible pour servir au plus vite les citoyens.

TRADUCTIONS CERTIFIÉES

Le service de traduction assure la traduction des textes et documents nécessitant d'ordinaire une certification officielle. Il fournit des traductions certifiées dans les langues suivantes:

Grec,
Anglais,
Français,
Russe,
Allemand,
Italien,
Arabe,
Polonais,
Roumain,
Serbe,
Bulgare,
Hongrois,
Néerlandais,
Espagnol,
Chinois,
Suédois,
Tchèque,
Slovaque,
Turc,
Portugais,
Japonais,
Arménien,
Ukrainien,
Albanais,
Géorgien,
Persan.

Les traductions sont réalisées en collaboration avec les traducteurs extérieurs du Bureau de presse et d'informations et elles sont certifiées par les agents mandatés du service.

Les documents à traduire sont répartis en deux catégories, avec une facturation différente: la catégorie A concerne les documents simples (non spécialisés), et la catégorie B les documents spécialisés.

Pour plus d'informations concernant, par exemple, les droits à acquitter pour les traductions certifiées, le délai de réception et de livraison, les heures d'ouverture, etc., consulter le site [Informations sur les traductions certifiées \(Πληροφορίες για Πιστοποιημένες Μεταφράσεις\)](#).

INFORMATIONS / COMMENTAIRES

Le public peut demander des informations et des précisions concernant les prestations fournies par le service.

Il peut aussi formuler ses commentaires ou ses plaintes par écrit. Le service de traduction répondra à toute lettre signée dans un délai maximum d'un mois.

CONTACT

Numéros de téléphone des agents:

+357 22801132,

+357 22801133,

+357 22801134,

+357 22801193.

Téléphone de la directrice du service: +357 22801131.

Bureau de presse et d'informations (GTP)

Rue Apelli

C.P. 1456, Nicosie, Chypre

Tél.: +357 22801117, Télécopieur: +357 22666123

E-mail: communications@pio.moi.gov.cy

Dernière mise à jour: 30/04/2015

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.

Certaines pages de ce site présentant du contenu national sont actuellement mises à jour par les États membres, afin de tenir compte du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. L'éventuel maintien de contenus ne tenant pas encore compte de ce retrait est involontaire et les corrections nécessaires seront apportées.